

1. *Débitrice:* **ASOM Association Scène Ouverte à la Musique**, c/o Me Jean-Pierre Carera, avenue de Champel 24, 1211 **Genève 12**
2. *Remarques:* Les créanciers sont convoqués en assemblée des créanciers, le jeudi 26 juin 2003 dès 14 h 15, salle des ventes de l'Office des faillites, chemin de la Marbrerie 13, 1227 Carouge. Les créanciers sont avisés qu'ils peuvent prendre connaissance des pièces du concordat pendant les 20 jours qui précèdent l'assemblée. D. Mathey, Commissaire au sursis.

Denis Mathey, Avocats
1205 Genève
(01009782)